

TRANSPORT

Mouvement social sur le réseau de bus : remboursement des abonnements



En raison du mouvement social ayant bloqué le réseau de bus de Marne-la-Vallée du 20 septembre au 15 octobre, un remboursement des titres de transport est mis en place par l'exploitant. Cette prise en charge concerne les abonnements hebdomadaires, mensuels ou annuels valables pendant cette période.



Créé le : 22/10/2021



Les conditions de remboursement sont disponibles sur : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/detail/marne-la-vallee-formulaire-demande-de-remboursement> ↗